Image not found or type unknown

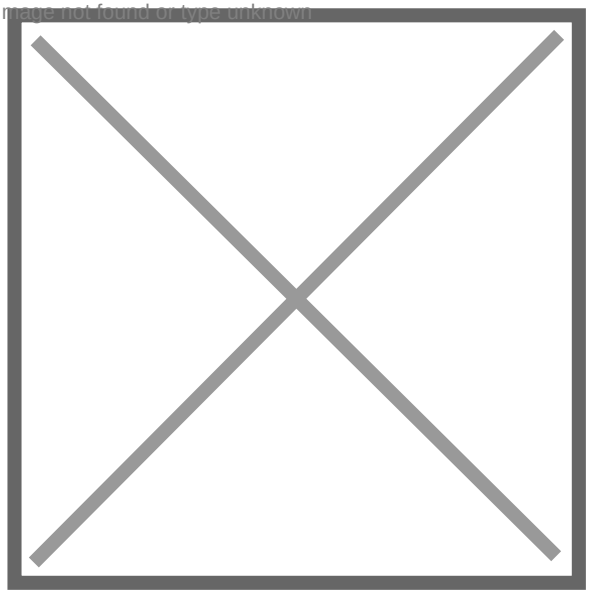

En accident de travail et mon patron dépose le bilan.

Par **Peaquin**, le **17/06/2009** à **19:26**

Bonjour,
Je suis en AT depuis le 25 mai 2007. Entre temps mon patron a cessé son activité. Je ne pouvais m'inscrire comme demandeur d'emplois étant en AT. De plus mon handicap ne c'est pas amélioré. Epaule et trois doigts paralysés plus de force ds le bras droit car nerfs écrasés. Le médecin conseil a décidé que je devais me recycler. Je précise que j'ai 56 ans et mon métier est carreleur. Le recyclage proposé est agent de sécurité. Comment puis je faire ce métier avec un bras sans force. Pouvez vous m'aider à m'orienter? Merci d'avance. Que vais je percevoir si je passe en invalidité ou incapacité de travail? Sincères salutations. Je précise que je ne peux plus écrire.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés